MODALITÉS DE RÉSERVATION
Terrains de tennis

1. Seuls les résidents peuvent réserver en ligne.
2. La Carte Citoyen est obligatoire pour réserver en ligne.
3. Les non-résidents peuvent utiliser les terrains selon la disponibilité le jour même ou appeler au 450-467-2854 # 2390 entre 9 h et 22 h.
    a. Si personne ne répond, rappelez ultérieurement.
    b. Aucun message vocal laissé ne sera traité.
4. Les réservations se font aux heures justes.
5. Les réservations sont disponibles 48 heures avant l'heure de jeu.
6. Après 5 minutes de retard, les terrains pourraient être octroyés à d'autres.
7. Le premier 5 minutes de la réservation, les joueurs doivent brosser le terrain et les lignes. Le temps de jeu est de 55 minutes.
8. Les réservations en simple et en double sont limitées à deux heures par jour par groupe.

HORAIRE DES RÉSERVATIONS
Du début de la saison à la mi-octobre
Tous les jours de 9 h à 22 h

Pour réserver en ligne ou vérifier les disponibilités : villemsh.ca

En soirée, les surveillants attribuent les terrains 4 et 5 en priorité. Cette pratique est économique et écologique : nous évitons ainsi d'éclairer tous les terrains lorsque seulement quelques-uns sont utilisés.

Ville de Mont-Saint-Hilaire